

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, C. PIOT ET C.-P. SERRURE.

—
TOME V.

V. 5-6
1849-50



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE, D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELAINE.

—
1850

UN MOT

SUR

DEUX DÉPÔTS DE MONNAIES

DÉCOUVERTS

L'UN A DUFFEL, L'AUTRE A WILLEBROEK.

PL. III, FIG. 1 A 7.

Au mois de mai dernier, des ouvriers, en réparant les digues de la Nèthe près de Duffel (province d'Anvers), y trouvèrent, déposées dans la terre, des piles de monnaies, qui offrent sept types différents figurés sur la pl. III, fig. 1 à 7. Ce trésor tomba entre les mains de M. Justen.

Par une coïncidence singulière, des ouvriers trouvèrent dans une terre située à Willebroek (province d'Anvers), un autre dépôt de monnaies absolument les mêmes que celles découvertes à Duffel. Ce nouveau trésor parvint en partie entre les mains de M. De Coster.

Ni l'un ni l'autre de ces dépôts ne contenait une monnaie connue ni déterminée, ni aucun objet qui pût fixer l'époque vers laquelle ils ont été enfouis. Il nous semble donc très-difficile de pouvoir déterminer l'époque de l'émission de ces monnaies.

Il est vrai que d'après les observations archéologiques faites par des écrivains compétents, l'aigle biceps n'est pas

antérieur au XIII^e siècle (1); mais d'un autre côté le module de ces monnaies, leurs croix légèrement patées ou pommetées inscrites dans un grenetis, les lettres alpha et omega dégénérées dont la croix du n^o 1 est cantonnée, doivent faire supposer qu'elles appartiennent à la fin du XII^e siècle. Nous disons la fin du XII^e siècle, parce que les emblèmes héraldiques tels que l'aigle biceps ne peuvent figurer sur les monnaies avant cette époque. Jusqu'ici on n'en connaît aucun exemple contraire. La ressemblance du type de l'avvers du n^o 5 avec celui de la maille d'Alost (pl. III, fig. 8), qui appartient incontestablement à la fin du XII^e siècle, semble confirmer cette opinion.

Il est tout aussi difficile de fixer l'attribution de ces monnaies, que d'indiquer l'époque vers laquelle elles ont été frappées. Le champ des conjectures est tellement vaste ici, que nous craignons de nous y lancer, faute d'avoir quelques données précises pour nous appuyer. Cependant, il est permis de croire qu'elles appartiennent au duché de Brabant, sur le territoire duquel elles ont été trouvées deux fois.

Nous allons en faire suivre la description.

1. *Av.* Aigle biceps, à ailes éployées, entouré de quatre globules et surmonté d'une perle. — *Rev.* Croix inscrite dans un grenetis, cantonnée de deux épis de blé et de deux V (alpha et oméga dégénérés); légende : ✠ MAM..... (Pl. III, fig. 1.) D'autres exemplaires portent : ✠ MDMOMAM.
2. *Av.* Aigle à droite, la tête tournée à gauche et entourée de trois globules; légende : ✠ MAM✠MAM.

(1) *Nouveau traité de diplomatique*, t. IV, p. 94.

D'autres exemplaires portent : ✠ MAM ✠ MOM.

— *Rev.* Croix pommetée, cantonnée de quatre globules et inscrite dans un grenetis ; légende : ✠ MAM ✠ MAM ou ✠ M ✠ M ✠. (Pl. III, fig. 2.)

D'autres exemplaires portent : ✠ MDMAMOM.

3. Variété : l'aigle est à gauche, la tête tournée à droite ; mêmes légendes. (Pl. III, fig. 3.)
4. *Av.* Portail surmonté d'un donjon crénelé ; au-dessous un buste mitré, accosté de deux perles. — *Rev.* Croix légèrement patée, cantonnée de quatre perles avec tiges..... MAM. (Pl. III, fig. 4.) D'autres exemplaires portent : ✠ M ✠ M ✠ M ✠ M.
5. *Av.* Profil avec glaive à gauche ; légende : ✠ MDM ✠ MAM. — *Rev.* Croix légèrement patée, cantonnée de deux étoiles, ayant le centre évidé, et de deux fleurs avec tiges ; légende : ✠ MAM ✠ MAM (Pl. III, fig. 5.). D'autres exemplaires portent : ✠ MDMAM.
6. *Av.* Portail composé de trois tours, surmontées chacune d'une croix ; dans l'intérieur une croix haussée entre deux globules. — *Rev.* Croix légèrement patée, cantonnée de deux croisettes patées et de deux autres croisettes aux centres évidés ; légende : ✠ ✠ MOM. (Pl. III, fig. 5.) D'autres exemplaires portent : MA MOMOM.
7. *Av.* Figure carrée aboutée d'une perle à chaque angle et subdivisée en douze petits carrés (plan d'un donjon carré, flanqué à chaque angle d'une tourelle ronde?) ; légende : ✠ M ... ✠ M DM. D'autres exemplaires portent : ✠ MDMAMOM. —

Rev. Croix légèrement pattée, cantonnée de quatre globules et inscrite dans un grenetis carré, autour duquel sont disposés huit angles. (Pl. III, fig. 7.)

On le voit, toutes ces monnaies portent des légendes plus ou moins ressemblantes, et dont les lettres sont très-souvent transposées ou interverties. Il est donc impossible d'en tirer un sens pour les déterminer. Nous pensons que le temps nous en apprendra davantage que les légendes; car, pour notre part, nous croyons que ces monnaies sont imitées de sceaux, comme l'indiquent les globules ou perles qui entourent les objets y représentés. Ces globules et perles indiquent ordinairement une imitation de sceaux.

La monnaie n° 4 est évidemment la représentation d'un sceau. Le saint placé sous un portail est bien le saint patron d'une ville ou d'une église; mais il nous est impossible de pouvoir deviner quel est ce saint.

Nous terminons ces quelques lignes en priant les numismates, qui croient pouvoir résoudre les énigmes que ces monnaies présentent, de vouloir communiquer à la rédaction les résultats de leurs recherches.

C. PIOT.

